



## AVIS DE MISE EN VENTE

# 2 APPARTEMENTS et 1 PAVILLON

## SITUÉS À GARCHES ET SURESNES

(HAUTS-DE-SEINE)

### SURESNES

#### Un appartement de type F2

##### sis 1 bis, Allée des Platanes

au 4<sup>e</sup> étage d'une surface carrez de 29 m<sup>2</sup> ;

Comprenant : séjour avec balcon, cuisine, chambre, salle d'eau avec water-closets, entrée.

DPE : E / GES : F - Réf : 3804-1-2-12

#### Prix de vente pour les locataires du parc

social du département  
des Hauts-de-Seine :

**82 940 €**

Les frais de notaire sont estimés à 4% du prix de vente

Prix de vente pour les

autres personnes physiques : **127 600 €**

#### Une maison de type F5

##### sis 1, Allée des Marronniers

d'une surface habitable de 81 m<sup>2</sup> édifée sur un terrain cadastré section AP 306 d'une superficie de 291 m<sup>2</sup> ;

Comprenant : un sous sol non aménagé, au RDC une cuisine avec porte fenêtre sur jardin, double séjour, wc;

A l'étage, trois chambres, une salle d'eau avec fenêtre, douche et lavabo

DPE : E / GES : E - Réf : 3025-12-1-1

#### Prix de vente pour les locataires du parc social du département

des Hauts-de-Seine : **323 050 €**

Les frais de notaire sont estimés à 4% du prix de vente

Prix de vente pour les

autres personnes physiques : **497 000 €**

### GARCHES

#### Un appartement de type F4 en duplex

##### sis 9, rue des Quatre Vents

au deuxième et troisième étage d'une surface carrez de 82.00 m<sup>2</sup> et un emplacement de parking au sous sol;

Comprenant : au troisième étage, une entrée un débarras water closet et une terrasse ayant uniquement accès par un escalier intérieur, au deuxième étage, trois pièces, dégagement, débarras, salle de bains et une terrasse.

DPE : E / GES : E - Réf : 3001-1-1-20

#### Prix de vente pour les locataires du parc social du département

des Hauts-de-Seine : **227 500 €**

Les frais de notaire sont estimés à 4% du prix de vente

Prix de vente pour les

autres personnes physiques : **350 000 €**

**Un dossier de candidature pourra être adressé après visite du bien, à Hauts-de-Seine Habitat par mail, ou, à défaut par courrier RAR. La date limite d'envoi de ce dossier est fixée au 4 juillet 2018**

Conformément à l'article L 443-11 du code de la construction et de l'habitation, ces offres sont réservées en priorité aux locataires et aux gardiens de Hauts de Seine Habitat dans le département.

#### Constitution du dossier de candidature :

- Un courrier indiquant les motivations de la demande et l'appartement retenu (une seule candidature par locataire d'un même bien)
- La copie de l'avis d'imposition 2017
- La simulation d'un établissement bancaire, datée, signée et comportant le taux d'endettement
- La copie du livret de famille ou carte d'identité pour les personnes non mariées ou sans enfants
- La copie du dernier bulletin de salaire de chaque postulant

#### Critères de sélection des dossiers de candidature :

La commission des biens vacants en accession sociale à la propriété (COMVACS) composée des membres siégeant à la Commission d'attribution des logements examinera les dossiers de candidature complets et sélectionnera le candidat acquéreur de l'appartement vacant au regard des critères principaux suivants :

- Adéquation de la composition familiale et de la typologie de l'appartement retenu
- Taux d'endettement inférieur ou égal à 33%
- Revenu fiscal de référence
- Justification des liens avec la commune d'implantation de l'appartement objet de la candidature (résidence, activité professionnelle principale, lien de parenté, implication locale...)

Envoi LR/AR : Monsieur Damien VANOVERSCHELDE

Directeur Général de HAUTS-DE-SEINE HABITAT

A l'attention de la Direction des Affaires Foncières et Immobilières

45, rue Paul-Vaillant Couturier LEVALLOIS-PERRET

### Informations et visites sur RV

Direction des Affaires foncières et Immobilières de Hauts de Seine Habitat

[affaires\\_foncieres@hdshabitat.fr](mailto:affaires_foncieres@hdshabitat.fr)

**06 99 49 74 78**